

**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**



**ETUDE DEMOGRAPHIQUE
LES EFFETS DE LA GUERRE IRAK-IRAN
(1980 – 1988) EN IRAN**

Mémoire de géopolitique

CC- Ali AL-HARBI

Dans le cadre de l' étude dirigée (DEMOGRAPHIE)

Directeur :Professeur Jean-Claude CHESNAIS

Avril 2002

ETUDE DEMOGRAPHIQUE

LES EFFETS DE LA GUERRE IRAK-IRAN

(1980 – 1988) EN IRAN

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET MILITAIRES DE LA GUERRE

2. EFFETS SUR L'URBANISATION ET LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

3. MORTALITE EN CHIFFRES

4. NAISSANCE ET NATALITE

5. MARIAGE, DIVORCE ET VEUVAGE

6. IMPACT SUR LA REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

7. STATISTIQUES DES PERTES HUMAINES ET DOMMAGES ECONOMIQUES

CONCLUSIONS

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Ce travail se situe dans le sujet de recherches qui se donne pour objectif de les moyens mettant en évidence les effets de la guerre Irak – Iran. C'est-à-dire, l'évaluation des conséquences de la guerre sur la population.

En effet, il s'agit d'une étude démographique qui s'appuie sur l'analyse objective et se basant sur les données dignes qui sont déjà publiées par les centres de recherches et les universités.

La guerre Irak-Iran est l'une des guerres les plus longues de l'histoire contemporaine. Elle est aussi l'une des plus dramatiques par ses événements, ses causes et ses conséquences. Elle n'est pas une guerre locale ou régionale. C'est d'abord une guerre d'Etats, ce qui explique à la fois sa longueur, sa complexité et sa folie.

Dès le début de cette guerre de nombreuses organisations parallèlement à l'ONU ont essayé de trouver une solution pacifique des différends entre les deux pays pour mettre fin à la guerre. On peut citer comme exemple : « la mission islamique ». Au sixième jour du conflit le président du Pakistan le Général Zia Ul Hag est devenu l'homme clé pour la recherche d'une solution pacifique entre l'Irak et l'Iran (1).

Le but de cette recherche est de dégager les effets de ce conflit sur la population iranienne et sa répartition géographique.

Ce travail comporte sept chapitres.

Dans le premier chapitre, nous abordons les aspects géographiques et militaires de la guerre Irak – Iran. Nous analyserons la frontière entre les deux pays, les régions iraniennes touchant cette frontière, leur superficie et leur population selon le recensement iranien de 1976, 1980 et 1986 afin de montrer la baisse démographique importante de la population iranienne pendant et après la guerre. Nous étudions en détails les facteurs essentiels qui ont causé cette baisse comme le déplacement et l'exode forcé de la population par les opérations militaires en plus que les pertes humaines. Ces opérations se sont déroulées sur une zone géographique de 40 000 km² étalé sur une frontière de 1280 km de long. La mobilisation militaire par tranches d'âge d'hommes et leur pourcentage par rapport à la population totale, est au centre de cette analyse,

aussi bien que les moyens de renforts disposés par l'Irak pour faire l'équilibre avec l'Iran du point de vue nombre de militaires. Il aborde enfin les cinq grandes périodes de la guerre et il se termine par une comparaison des populations et pertes humaines de cette guerre avec les deux guerres mondiales.

Dans le second chapitre, nous essayons de présenter les effets de la guerre sur l'urbanisation et la répartition de la population iranienne. En effet, la guerre a causé un dépeuplement quasi-total d'une douzaine des villes en Iran. Mais, cette population s'est installée dans d'autres villes nouvelles et nées par l'urbanisation. Cette dernière a été ralentie à cause de la guerre.

Le troisième chapitre analyse le taux de mortalité en Iran avant, pendant et après la guerre en montrant le taux de mortalité masculine et celui de mortalité féminine par groupes d'âge. En effet, la moyenne des rapports de masculinité des décès progresse pendant et après la guerre. Il montre aussi que les pertes d'hommes ont été centrées sur les âges 19, 20 et 21 ans en 1986, l'année en pleine guerre.

Le quatrième chapitre est consacré à l'analyse du taux de natalité en Iran pendant les années 1956, 1966 et 1976. Il montre une baisse de ce taux en 1956, 1966 et pendant la période 1974 – 1978. Mais après le changement du régime, le nombre de naissances en 1979 a été en hausse pour cause de stopper les activités du planning familial jugées comme occidentales.

Ce chapitre analyse trois périodes de natalité : 1980 – 1981 où le taux de natalité est en hausse , 1982 – 1988 : on remarque une diminution dans la moyenne de naissances par rapport à la période passée, et enfin à partir de 1989 : la chute du nombre des naissances continue d'une façon considérable.

Dans le cinquième chapitre, nous analyserons le taux de nuptialité de la population iranienne. Cinq années avant la révolution islamique, la moyenne du taux de nuptialité a été en hausse jusqu'à la guerre, ce qui signifie un retour rapide à la tradition et à la religion pour cause de la victoire de la révolution. Mais ce taux a été en légère baisse pendant les années 1980 – 1988 pour cause de la mobilisation des jeunes et leur pertes humaines. Après la guerre, la baisse du nombre des mariages continuait pour causes démographiques et économiques.

Le sixième chapitre présente l'impact de la guerre sur la répartition de la main-d'œuvre en Iran dans les trois grands secteurs économiques : Agriculture, Industrie et Service. On remarque qu'en 1956 plus que la moitié de la population active se trouvait dans le secteur agricole. En 1956 – 1976, c'est le secteur de

l'industrie qui prend plus d'importance. Mais en 1986 c'est le secteur du service qui prend une ampleur.

Le dernier chapitre qui est le septième sera consacré aux statistiques des pertes humaines et des dommages économiques. L'estimation du nombre des pertes humaines est pratiquement impossible à cause de l'immigration des afghans en Iran et l'émigration des iraniens vers l'étranger, liées toutes les deux aux évènements suivants : la révolution islamique en 1979, l'occupation de l'Afghanistan par l'Ex-URSS en 1979 et la guerre Irak – Iran en 1980.

La raison principale est l'absence des données dignes de confiance pour ces deux mouvements de population. Mais, malgré cela on conclut un chiffre de 440 000 de pertes humaines, 453 090 cas d'infirmités et invalidités liées à la guerre, et enfin 1 500 000 individus d'exode et migration forcée.

1. ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET MILITAIRES DE LA GUERRE

Le facteur géographique a joué un rôle très important dans le déroulement, la complexité et les résultats de cette guerre. En effet, du côté iranien, une douzaine de régions, se trouvant tout au long d'une frontière de plus de 1200 km avec l'Irak, ont été touchées par ce conflit. Plusieurs régions ont été évacuées à cause des opérations militaires répétitives, comme les régions de Ghasré-Chirine, Khorram-Chahr et Abadan.

Le recensement de 1976 montre que la population de ces douze régions s'élevait à 1 407 000 qui correspond à 4,2 % de la population iranienne totale et, à la veille de l'attaque irakienne en septembre 1980, à près de 1 600 000. Mais, le recensement de 1986 en faisait état de 782 129, ce qui représente une baisse de la population de l'ordre de 800 000, soit 49 % par rapport à la veille du conflit (2).

Cette baisse peut être expliquée par les pertes humaines, le déplacement et l'exode de la population quittant les zones d'hostilité. Il n'en reste pas moins que le soulèvement, la résistance et la mobilisation de la population locale de ces régions contre l'armée irakienne a causé de lourdes pertes de part et d'autre pendant 8 années d'une guerre dont le théâtre pourrait s'estimer à quelque 40 000 km², étalé sur toute la frontière entre les deux pays.

Selon les statistiques du Croissant Rouge de l'Iran, pour la seule période 1981 – 1985, un nombre de volontaires nationaux égal à 40 371 (en plus de l'armée) composé de techniciens, conducteurs, troupes auxiliaires, personnels de service, ainsi que le cadre médical, ont été accueillis sur les fronts touchant les 5 départements du pays.

Pour ce qui est la mobilisation militaire, l'effectif de la tranche d'hommes âgés de 18 à 26 ans représente environ 16 % de la population totale masculine s'estimant à 3 530 000, dont on pourrait supposer un minimum de 10 % présent sur le front, soit 353 000 individus (2).

En ce qui concerne l'Irak (près de 15 millions en 1983 et une superficie de 438 000 km²), sa tranche d'hommes mobilisables de 18 à 26 ans pouvait s'élever à 1 172 000, dont 10 % sur le front, c'est-à-dire 117 200 hommes. Selon cette hypothèse, l'armée irakienne impliquée sur le terrain s'élevait à 32 % de l'armée perse se trouvant sur le champ de bataille. **Pour faire un équilibre militaire avec l'Iran, l'Irak disposait de quatre moyens et renforts :**

1. Mobiliser et expédier sur le front 30 % de sa population masculine de 18 à 26 ans au lieu de 12 %, ce qui aurait pu mettre en paralysie la force humaine indispensable à l'économie et à la vie quotidienne.
2. Appeler et mobiliser une tranche d'âge plus étendue d'hommes (par exemple 17 – 35 ans), ce qui aurait pu asphyxier pas mal de secteurs économiques.
3. Remédier à l'infériorité numérique de son armée en équipant cette dernière d'armements et de matériels militaires très sophistiqués et hautement meurtriers achetés aux pays industriels avec le personnel et l'équipage nécessaire souvent assuré par ces derniers : pilotes d'avions de combats, missiliers et techniciens des plate-formes de lancement de missiles et fusées stratégiques et tactiques de portées variables. Il va de soi que l'acquisition et l'installation de ces armements crée normalement un énorme endettement du pays. Or, l'Irak s'est également lancé dans cette dernière solution surtout à partir de février 1984 (guerre des villes) et avril 1984 (guerre des pétroliers).
4. Enrôler au sein de l'armée irakienne les soldats et les officiers venant d'autres pays arabes amis, et à une démographie considérable, ce qui compensait le manque intrinsèque de la population mobilisable militaire de l'Irak.

Or, le recours à ces quatre moyens et renforts a permis à l'Irak de compenser tant bien que mal son infériorité numérique militaire et son potentiel de combat. Pourtant, il ne faudrait pas oublier la vulnérabilité de la main-d'œuvre de l'Irak provenant du départ d'une assez grande partie de ses forces humaines sur le front pour atteindre le nombre adéquat nécessaire à tenir tête à l'armée iranienne qui ne connaissait pas tellement de pareils problèmes grâce à sa supériorité démographique (2).

L'histoire du conflit Irako-Iranien sera sans doute difficile à écrire avec exactitude et précision, car il se déroule dans une large mesure sans témoins ou du moins en l'absence de tiers impartiaux et objectifs, comme le montrent les difficultés rencontrées par les missions envoyées par les Nations Unis ou le Comité International de la Croix Rouge.

Selon Paul Tavernier (Professeur à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble), **il est préférable de distinguer deux périodes : « La première s'étend de Septembre 1980 à Juillet 1982, la seconde commence à cette date et se poursuit encore.** Alors que les hostilités ont lieu principalement sur le sol iranien durant la première période, elles se déroulent depuis lors essentiellement en territoire irakien après l'annonce dans le gouvernement de Bagdad du repli de ses forces sur la frontière internationale reconnue. »

La première période a d'ailleurs connu trois phases : une phase de guerre éclair puis une phase de guerre de position et enfin une phase où les forces iraniennes ont repris l'initiative à partir de Septembre 1981 et récupèrent progressivement les territoires occupés par l'Irak, avec notamment l'importante bataille de Khorramshahr (Mai 1982).

La seconde période est beaucoup plus confuse et se caractérise sur le front terrestre qui s'étend sur plus de mille kilomètres, par une alternance de phases offensives de la part de l'Iran et de phases défensives ou de guerre de position, avec des contre-offensives irakiennes. Un des enjeux principaux de ces offensives et contre-offensives est la possession des îles Majnoun, région marécageuse et qui recèle d'importantes ressources pétrolières encore inexploitées. Alors que sur le front terrestre aucun des deux adversaires ne semble devoir réussir à faire basculer l'équilibre des forces en sa faveur, la guerre s'intensifie dans la zone maritime, surtout depuis Février 1984 et elle mérite de plus en plus le nom de « guerre du Golfe ». Elle prend principalement la forme d'attaques de pétroliers, certains de gros tonnages, dont l'origine demeure parfois douteuse. Mais il y a eu également des combats aériens » (1).

Le gouvernement irakien insiste sur le fait que la guerre a commencé le 4 Septembre et non le 22 Septembre 1980 ; et le véritable agresseur est l'Iran. Dans le rapport du Ministère de Affaires Etrangères de la République d'Irak, on peut lire : « pour la période allant de Juin à Septembre 1980, les Iraniens ont commis 187 violations et opérations militaires au-delà des frontières iraniennes contre des villes et villages peuplés, des routes et des postes-frontières... Le 4 septembre a marqué un tournant dangereux dans cette série de violations. Cela est sans aucun fondement et paraît absurde, car des violations de ce genre sur les postes frontaliers étaient devenues routinières de la part des deux pays après le chambardement du régime Impérial (1).

Le 20 août 1988, c'était le cessez-le-feu et la fin de cette guerre de 8 ans, dont les pertes humaines sont comparables à celles des deux guerres mondiales. Les chiffres estimatifs suivants donnent une idée des ordres de grandeur de quelques paramètres de ces trois conflits (2) :

Paramètres	1^{ère} guerre mondiale	2^{ème} guerre mondiale	Guerre Irak-Iran
Population impliquées (millions)	800	900	59 *
Population mobilisée (millions)	65	92	3
Pertes (millions)	10	60	1,6
Pop. Mobilisée / Pop. Impliquée	8,13 %	10,22 %	5,10 %
Pertes / Pop. Mobilisée	15,38 %	65,22 %	57,00 %
Pertes / Pop. Impliquée	1,25 %	6,67 %	2,7 %

* Population totale des deux pays vers 1984

2. EFFETS SUR L'URBANISATION ET LA REPARTITION DE LA POPULATION

Le taux d'urbanisation de la population totale (54,3 % en 1986) a subi une baisse au Khouzestan où se sont déroulés les combats très meurtriers, pour tomber à 56 % en 1986, au lieu de 58 % en 1976. Dans ce même département, l'accroissement annuel de la population rurale est estimé à près de zéro ; en Kordestan.

La guerre a causé le dépeuplement quasi-total d'une douzaine de villes iraniennes à proximité de la frontière avec une population totale de près de 550 000 en 1976 pouvant s'élever à 700 000 en 1986 dans l'hypothèse de la paix. Une grande partie de cette population fuyant les zones d'hostilité s'est installée dans d'autres villes iraniennes (2).

Le processus de l'urbanisation entre 1976 et 1986 (dont 6 ans couverts par la guerre) a donné naissance à 4 villes nouvelles avec plus de 500 000 habitants : 8 villes dans cette catégorie en 1986, au lieu de 4 villes en 1976. Dans l'ensemble, le nombre des villes est passé de 373 en 1976 à 496 en 1986, certaines de ces villes étant presque inexistantes en 1956 (premier recensement de l'Iran). A ce propos, l'exemple de deux villes proches de Téhéran mériterait une attention particulière :

VILLES	1966	1976	1986	% Accroissement annuel 1976-86
Eslam-Chahr	1 006	50 292	215 129	15,6
Rajaï-Chahr	---	8 332	117 852	30,3

Alors que l'accroissement annuel moyen de la population des villes de l'Iran a été de 5,5 %, il nous semble que la fin de la guerre en 1988 a causé un ralentissement du rythme d'urbanisation. En effet, en 1991, à la lumière d'une énumération de la population iranienne effectuée par le Centre des Statistiques de l'Iran, le taux d'urbanisation s'est élevé à 56,6 % au lieu de 54,4 % en 1986 et 47 % en 1976. Autrement dit, pendant la période 1976-1986, l'urbanisation iranienne a connu une hausse de 0,74 % par an, tandis que pendant la période 1986-1991 cette croissance montre un rythme annuel de 0,44 %, ce qui permet de dire que la période après guerre et l'instauration de la paix n'ont pas été sans impact dans le processus d'urbanisation iranienne. A ces mouvements internes, s'ajoutent également les réfugiés Kurdes venant d'Irak avec un nombre minimum de 600 000 et qui se sont installés dans les villes iraniennes (2).

3. MORTALITE EN CHIFFRES

Le rapport de masculinité des décès est très élevé en Iran pour cause des décès sous-enregistrés, surtout ceux des femmes. Mais dans l'hypothèse d'un sur-enregistrement relatif constant des décès masculins jusqu'à 1988, on voit que pour la période 1962 à 1979 la moyenne des rapports de masculinité des décès s'établit à 2,10, tandis que pour la période de la guerre il progresse à 2,35, et, après la guerre, pour les années 1989 et 1990, ce rapport s'établit respectivement à 1,81 et 1,56, tout en signalant qu'une amélioration récente du système de l'Etat-Civil Iranien est également à l'origine de cette baisse du rapport de masculinité, d'autant plus que le nombre total des décès annoncé tend vers une relative complétude depuis 1988, mais qui reste tout de même inférieur à un taux brut de mortalité raisonnable attribuable à la population iranienne. En 1976, le taux brut de mortalité de l'Iran est estimé à 11,5 ‰, alors que le taux provenant des décès enregistrés par l'Etat-Civil en 1991 s'élève seulement à 3,7 ‰. L'O.N.U. donne le taux de mortalité de 9,7 ‰, et 7,7 ‰ pour 1980-1985 et 1985 - 1990.

En ce qui concerne le rapport de masculinité des décès, le recensement de 1986 nous donne la répartition par sexe des décès selon les groupes d'âge et également par année d'âge. On peut observer qu'à partir de la tranche 15 - 19 ans, le rapport de masculinité prend des valeurs très supérieures à celle de la tranche 10 - 14, ou encore 35 - 39 ans. Si ce rapport s'élève à 1,9 pour le groupe 10 - 14, il s'établit à 10 ou encore 10,5 (zones urbaines) pour le groupe 20 - 24 ans. C'est à partir de 35 - 39 ans que le rapport de masculinité des décès se rapproche de la moyenne du total des décès (selon le recensement) à savoir 1,90. Il est à noter que d'après les chiffres de l'Etat-Civil Iranien, le rapport de masculinité des décès en 1986 s'élève à 2,36, tandis qu'en se basant sur l'enquête démographique du Centre des Statistiques de l'Iran :

Taux de mortalité masculine = 13,61 ‰
Taux de mortalité féminine = 11,78 ‰

En appliquant ces deux taux à la population totale masculine et féminine de 1976, on obtient un rapport de masculinité des décès pour 1976 de l'ordre de 1,226.

La hausse anormale du rapport de masculinité des décès des tranches 15 - 19 à 30 - 34 proviendrait donc des pertes d'hommes dues à la guerre et observées grâce au recensement de 1986, deux ans avant la fin de cette dernière. Les statistiques des années après-guerre, surtout celles de 1990, reflètent un retour à l'état normal, quoique le sous-enregistrement des décès féminins continue mais à un moindre degré.

Le tableau suivant illustre les rapports de masculinité des décès en 1986 (pendant la guerre) et en 1989 - 1990 (après la guerre) :

Groupes d'âges	Recensement 1986 (pendant la guerre)			Etat-Civil (après la guerre)	
	Total	Urbaine	Rurale	1989	1990
10 – 14	1,9	1,9	1,9	2,0	1,2
15 – 19	7,7	10,0	5,8	2,8	1,6
20 – 24	8,8	10,5	7,2	2,8	1,7
25 – 29	4,3	5,3	3,3	1,9	1,6
30 – 34	3,0	4,0	2,2	1,8	1,7
35 – 39	2,3	2,7	1,9		
Total des décès	1,90	1,94	1,86	1,81	1,56

Rapport de masculinité des décès de 10 – 14 à 35 – 39 ans

L'analyse par années d'âge des décès, à partir du recensement de 1986, nous donne plus de précisions sur la structure par sexes de la mortalité en 1986, l'année en pleine guerre. On en déduit que les pertes d'hommes ont été particulièrement centrées sur les âges 19, 20 et 21 ans, avec un summum (19 ans) de 15,1 fois plus de décès d'hommes que de femmes. C'est à partir de 35 ans que l'on enregistre un certain retour à la moyenne.

Un autre enseignement que l'on peut tirer du rapport de masculinité des décès (tableau ci-après), c'est que les zones urbaines sont plus touchées par les pertes d'hommes que les zones rurales, et cela plus particulièrement chez les jeunes de 17, 18, 19 et 20 ans (2).

Ages	Total	Urb.	Rur.	Urb. - Rur.
15	3,1	3,9	2,4	1,5
16	6,1	7,6	4,8	2,8
17	8,0	11,5	5,4	6,1
18	8,4	10,6	6,5	4,1
19	12,9	15,1	10,6	4,5
20	9,0	12,5	6,8	5,7
21	13,6	14,7	12,4	2,3
22	7,9	8,9	6,7	2,2
23	7,8	9,3	5,9	3,4
24	6,6	7,4	5,6	1,8
25	3,5	5,3	2,4	2,9
26	4,7	4,6	4,7	- 0,1
27	5,9	6,4	5,3	1,1
28	4,1	4,2	3,4	0,8
29	5,0	5,3	4,4	0,9
30	2,4	3,7	1,7	2
31	4,0	5,4	2,7	2,7
32	3,4	3,5	3,3	0
33	3,7	4,2	3,0	1,2
34	3,4	4,4	2,3	2,1
35	2,1	2,7	1,6	1,1
36	1,9	2,6	3,1	-0,5
37	2,3	2,7	1,8	0,9
38	2,4	2,6	2,1	0,5

**Rapport de masculinité des décès par année d'âge
dans les zones urbaines et rurales
(recensement de 1986)**

En effet, durant la guerre, l'organisation et la politique militaire en Iran auraient préféré que les hommes des zones rurales restent présents sur ces dernières dans le but de protéger le mécanisme de la production agricole indispensable pour un pays en état de guerre, tandis que dans les zones urbaines la mobilisation et l'enrôlement des jeunes était catégorique et officiel. On peut remarquer également le fait que les villes se trouvent sur le réseau principal routier du pays, d'où la facilité et la rapidité du départ des jeunes iraniens mobilisés vers les fronts se trouvant à l'ouest sur une longue frontière.

Un autre facteur important, c'est une relative meilleure comptabilisation par l'Etat-Civil des naissances et des décès dans les villes par rapport aux villages, ce qui permet naturellement de dresser d'une manière plus précise, accessible et rapide le rôle des appelés au sein de la population urbaine.

Cette efficacité, appréciée par les décideurs militaires et le Gouvernement surtout pendant la guerre, serait en partie à l'origine des efforts déployés afin d'améliorer le système d'Etat-Civil, dont le fruit a facilité en même temps les démarches de rationnement dans les villes et les villages.

La répartition par âges des décès en 1986 est également dans les deux sources tout à fait indépendantes (Etat-Civil dépendant du Ministère de l'Intérieur et le Centre des Statistiques faisant partie du Ministère du Plan et du Budget) une structure très similaire des décès d'hommes pour les groupes d'âge de mobilisation (c'est-à-dire 15 – 19, 20 – 24, 25 – 29 et 30 – 34) aussi bien que les décès d'hommes presque non mobilisés se trouvant dans les âges 35 ans et plus. Ces deux répartitions des décès (par sexe et par âge) établies pour les années pendant et après la guerre se confirment et sont en harmonie, comme on le constate à travers les deux tableaux suivants (2) :

I. Structure par âge et sexe des décès (pendant la guerre)

Groupes d'âge	Etat – Civil				Recensement	
	1984		1986		1986	
	H	F	H	F	H	F
0 – 4	13,6	15,4	10,1	13,7	19,4	28,0
5 – 9	4,4	3,2	5,5	3,6	3,0	3,0
10 – 14	4,2	2,5	5,1	3,5	2,9	3,9
15 – 19	7,5	3,6	8,7	4,8	8,6	2,1
20 – 24	7,8	3,4	9,1	4,1	9,9	3,1
25 – 29	4,8	3,9	4,7	4,0	4,4	2,9
30 – 34	3,9	4,5	3,4	4,6	3,0	2,9
35 – 39	3,2	4,9	3,5	3,1	2,4	3,0
40 – 44	3,5	5,2	4,5	4,2	3,4	3,5
45 – 49	4,1	3,2	5,0	4,3	3,5	2,5
50 – 54	4,3	4,4	5,3	4,5	4,7	3,8
55 – 59	4,8	5,4	5,4	5,3	4,8	3,3
60 & +	33,9	39,4	33,7	40,3	30,0	40,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II. Structure par âge et sexe des décès (après la guerre)

Groupes d'âge	Etat – Civil			
	1989		1990	
	H	F	H	F
0 – 4	12,7	14,7	12,3	14,4
5 – 9	5,4	5,0	5,8	7,0
10 – 14	3,7	3,5	4,4	5,4
15 – 19	4,5	3,3	4,6	4,6
20 – 24	4,7	3,4	4,3	4,0
25 – 29	3,7	3,5	3,8	3,7
30 – 39	6,3	5,4	6,5	6,1
40 – 49	5,8	5,5	5,8	5,4
50 – 59	12,4	9,9	11,8	8,6
60 & +	40,8	44,8	40,7	40,8
	100,0	100,0	100,0	100,0

4. NAISSANCE ET NATALITE

Une bonne analyse des effets de la guerre sur les naissances et le taux de natalité pourrait passer par l'étude de l'évolution de ce dernier avant la révolution islamique en 1979. Avant l'adoption officielle du planning familial en Iran en septembre 1967 et un peu avant 1979, les taux de natalité se sont établis comme suit (2) :

Années	Taux de natalité
1956	44,5 ‰
1966	43,9 ‰
Moyenne des 5 années avant la Guerre	40,2 ‰

Cette baisse de natalité due aux démarches efficaces et persistantes de l'organisme du planning familial appartenant au Ministère de la Santé, était à la base de la baisse du taux d'accroissement :

Périodes	Taux d'accroissement
1956 – 1966	3,13 % par an
1966 – 1976	2,71 % par an

Ainsi que la légère réduction du pourcentage du groupe d'âge 0 – 9 ans, remonté de nouveau cinq ans après la guerre :

Années	% du groupe d'âge 0 – 9 ans
1966	34,1
1976	31,8
1986	33,5

Les activités du planning familial jugées comme occidentales et non conformes à la révolution étaient stoppées et mises en congé après la révolution , d'où un nombre de naissances en 1979 s'élevant à 1 690 000, au lieu de la moyenne de 1 355 000 par an pour 1974 à 1978, équivalant à un taux de natalité de 44,7 ‰ en 1979, ce qui est un peu plus que le niveau de 1976 (44,5 ‰).

On peut distinguer trois périodes de natalité en Iran, depuis le début de la guerre :

- 1980 – 1981 avec un taux de natalité de l'ordre de 60 ‰. Mais ces deux années de naissances sans contrôle ne peuvent pas continuer : le gouvernement prend conscience des conséquences fâcheuses d'un tel flux de naissances pour un avenir très proche, d'autant plus que l'immigration massive en Iran des afghans et, dans une moindre mesure, des irakiens surtout les kurdes s'ajoutait à ce nombre de naissances.
- De 1982 à 1988 on remarque une diminution de la moyenne des naissances (15 % de baisse par rapport à 1980 – 1981). Or, la taux de natalité moyen pour cette période de sept années est estimé à 43,4 ‰ par an.
- A partir de 1989, la chute du nombre des naissances continue d'une façon considérable, comme nous montre ce tableau :

Année	Naissances
1989	1 786 000
1990	1 729 000
1991	1 584 000

En ce qui concerne la scolarisation et de l'alphabétisation, on enregistre un progrès :

Année	Taux d'alphabétisation	Limite inférieure d'âge
1956	14,9	Pop. 10 & +
1966	29,4	Pop. 7 & +
1976	47,5	Pop. 6 & +
1986	61,7	Pop. 6 & +
1991	74,4	Pop. 6 & +

5. MARIAGE, DIVORCE ET VEUVAGE

La moyenne du taux de nuptialité (nombre de mariages/population) s'établit à 5,33 ‰, pendant les cinq années précédant la révolution islamique, pour grimper à 8,26 ‰ jusqu'à la guerre, ce qui traduit un retour très rapide à la tradition et aux consignes religieuses dans une atmosphère d'un optimisme excessif engendré par la victoire de la révolution (2).

Durant les années des hostilités (1980 – 1988), le taux de nuptialité baisse légèrement pour s'établir à 8,03 ‰ en moyenne. Cette baisse provient, entre autres, de la mobilisation des jeunes et de leurs pertes partielles sur les fronts.

Après le cessez-le-feu en 1988, les conséquences économiques apparaissent, et le coût de la vie commence sa montée incessante avec les problèmes correspondants, freinant la formation de nouveaux foyers. Il en résulte, entre autres, la baisse sensible du nombre de mariages donnant lieu à un taux de nuptialité de 7,74 ‰ en 1991, après un sursaut en 1989 dû au retour des jeunes, à la fin de la mobilisation et le rétablissement de l'état de paix, mais dans une continuité des complications et problèmes de la vie quotidienne.

La classification suivante illustre l'évolution de la nuptialité en Iran selon les quatre périodes socio-politiques que nous avons adoptées :

- I. pendant les cinq années précédant la révolution (1974 – 1978)
 - nombre moyen annuel des mariages : 201 000
 - taux de nuptialité : 6,33 ‰

- II. Entre la Révolution et l'attaque irakienne (1979-1980)
 - nombre moyen de mariages par an : 420 000
 - taux de nuptialité : 9,26 ‰

- III. Pendant les années de guerre (1980-1988)
 - nombre moyen annuel des mariages : 454 000
 - taux de nuptialité : 9,03‰

- IV. Après la guerre

Années	Nombre de mariages	Taux de nuptialité ‰
1989	458 708	8,45
1990	454 963	8,12
1991	447 138	7,74

Il est à noter que la polygamie tolérée depuis très longtemps par l’Islam dans certaines circonstances a été observée à travers les 4 recensements de l’Iran :

Année du recensement	Nombre d’épouses pour 1000 époux
1976	1019
1986	1033

Or, étant donné la tolérance et la permission accordée par la religion plus largement depuis la Révolution, cette institution semble avoir connu une hausse particulièrement sensible en 1986 par rapport aux trois recensements précédents, comme on le constate ci-dessus.

Quant au divorce, en 1986 on obtient à partir des données brutes, des indices explicites sur l’augmentation de la proportion des divorcés(ées) par rapport à 1976, dans presque tous les groupes d’âges jusqu’à 35-39 ans chez les femmes, et ceci dans tous les groupes d’âges, sans exception, chez les hommes jusqu’à 45-49 ans, comme on le voit sur le tableau suivant :

**La proportion des divorcés(ées)
Par âge et sexe
(pour 1 000 personnes dans chaque groupe d’âge)**

Groupes d’âge	1980		1990	
	H	F	H	F
15 - 19	0,4	2,2	1,0	2,4
20 - 24	2,0	6,2	3,	5,8
25 - 29	4,0	7,5	4,9	8,0
30 - 34	4,7	8,1	5,8	8,6
35 - 39	4,6	8,6	5,8	9,0
40 - 44	4,8	9,6	5,8	9,4
45 - 49	5,1	10,9	5,2	10,1
50 - 54	5,5	13,5	5,5	10,7
55 - 59	6,4	15,3	6,0	12,5
60 - 64	8,1	16,9	6,6	13,8

La hausse du nombre des femmes divorcées est en général plus marquée que celle du nombre total de femmes dans les différents groupes d'âge étudiés ci-dessus.

En plus de ce tableau qui donne l'évolution de la proportion des femmes divorcées entre 1976 et 1986, nous avons la possibilité d'étudier l'importance relative du divorce en termes de taux de divortialité, mais, cette fois-ci, à la lumière des données d'Etat-Civil (organisme indépendant du Centre statistique de l'Iran, ce dernier étant le responsable des recensements).

Périodes	Taux de divortialité (pour 10 000 individus)
1. Pendant les 5 années avant la guerre (1975 – 1980)	(en moyenne) 5,2 par an
2. Pendant les années de guerre (1980 – 88)	(en moyenne) 6,7 par an
3. Après la guerre	
1989	6,3
1990	6,8
1991	6,9

Comme on le constate, il y a hausse, (à en croire les données de l'Etat Civil), du taux de divortialité pendant la période avant la guerre pour atteindre en moyenne pendant les années de guerre 6,7 pour 10 000 par an. Après une légère baisse en 1989(juste après la guerre), le taux de divorce a continué sa montée de plus belle pour s'élever à 6,9 pour 10 000 en 1991.

On pourrait imputer cette hausse aux conditions économiques difficiles suite à cette guerre de 8 ans, et plus particulièrement à celles dans la vie conjugale où celles-ci se présentent encore plus difficiles et dures à supporter.

Etant donné la jeunesse des femmes divorcées (déjà ,ayant de 10 à 39 ans) et les exigences beaucoup moins compliquées au sujet de leur remariage, avec les nouveaux époux, il est fort probable que cette situation soit à l'origine de l'accroissement du nombre des mariages pendant les années de guerre. La hausse du nombre des mariages (quasi-doublement de 1974 –1978 à 1980 – 1988) semble provenir en partie de celles des remariages de ces jeunes femmes divorcées en tenant compte du fait qu'on n'a pas signalé dans les statistiques publiées, le nombre de premiers mariages et celui des remariages . Un autre

facteur qui a augmenté le volume des mariages, c'est la hausse du nombre de veuves (due à la guerre), surtout chez les jeunes femmes beaucoup plus simples à épouser et en même temps plus demandées que les filles célibataires et jamais mariées.

A propos du veuvage, le premier indicateur que nous avons adopté pour mesurer le rajeunissement des veuves est leur âge moyen. En effet, une partie des hommes mobilisés à la guerre et décédés par suite des combats ont été de jeunes maris dont les épouses (encore plus jeunes) sont par la suite devenues veuves, ce qui baisse sensiblement l'âge moyen de l'ensemble des femmes veuves au moment du recensement. Comme on le constate après une montée de 1956-1966, puis une stabilité dans les années 1966 et 1976, une certaine baisse est observée en 1986 :

A travers l'analyse des pourcentages des veuves aux quatre recensements par groupes d'âge, on remarque l'effet des pertes masculines (dont une partie des époux) sur la hausse des jeunes veuves en 1986, c'est-à-dire en pleine guerre. Après une baisse générale de proportions des veuves de 1956 à 1976, sous l'impact de la hausse de l'espérance de vie des deux sexes (dont les époux), on remarque une supériorité de proportions des veuves en 1986 jusqu'à 35 - 39 ans par rapport à 1976, freinant ainsi la baisse générale de la proportion des veuves observée de 1956 à 1976, ce qui provient de la perte de guerre de maris de ces jeunes femmes âgées de 15 à 39 ans, comme on le constate à travers le tableau suivant :

**Proportion des veuves par groupes d'âge
A travers les 4 recensements**

Groupes d'âge	1966	1976	1986	Différence 86 – 76
15 – 19	0,2	0,2	0,3	+ 0,1
20 – 24	0,6	0,5	0,8	+ 0,3
25 – 29	1,0	1,0	1,3	+ 0,3
30 – 34	2,3	2,0	2,1	+ 0,1
35 – 39	4,4	3,4	3,5	+ 0,1
40 – 44	9,3	7,0	5,8	- 1,2
45 – 49	15,9	12,0	9,6	- 2,4
50 – 54	29,9	21,4	15,7	- 5,7
55 – 59	35,9	30,7	25,0	- 5,7
60 – 64	55,0	47,7	36,7	- 11,0
65 & +	71,5	64,3	59,8	- 4,5
Tous âges	13,1	10,0	8,6	
Baisse générale par décennie	3,1	1,4		

Prenant en compte le groupe d'âge 10 à 14 ans au sujet de la situation matrimoniale selon les 3 derniers recensements, on trouve même un nombre de 2550 veuves en 1986 dans cette tranche d'âge (voir le tableau suivant), ce qui traduit à ce propos l'honnêteté d'expression et de publication des données statistiques de la part des responsables du Centre des Statistiques de l'Iran qui ont organisé et réalisé le recensement de 1986 :

Situation matrimoniale des deux sexes (groupes 10 à 14 ans) en nombre à travers les 3 derniers recensements *

Année	Sexe	Population	Mariés(ées) au moment du recensement	Divorcés(ées)	Veufs(ves)	Situation non- déclarée
1966	F	1 423 415	32 156	682	428	15 810
	H	1 593 835	982	0	0	0
1976	F	2 044 483	112	0	0	0
	H	2 258 635	37	0	0	0
1986	F	2 703 747	72 189	1 256	2 550	83 641
	H	2 879 894	16 236	1 083	1 515	99 136

* Le recensement de 1956 publie ces données à partir de 15 - 19 ans.

Il y a un fait dans le tableau ci-dessus concernant le recensement de 1976 qui rend difficile la comparaison avec celui de 1986 : on remarque en 1976 dans la tranche 10 à 14 ans 37 hommes mariés sur un total de 2 258 635 hommes (ce qui pourrait être exact), mais en tout et pour tout 112 femmes mariées sur un total de 2 044 483 femmes . On ne trouve, dans cette tranche, pas une divorcée ou veuve, ce qui, du point de vue statistique démographique conjoncturelle dans un pays oriental comme l'Iran, est improbable, alors qu'en 1966, dans cette tranche, on observe 428 veuves et 682 divorcées. Autrement dit, on ne peut pas affirmer qu'en dix ans (1976-1986) la précocité de mariage (d'où la probabilité de divorce et de veuvage) disparaît dans une telle société. Cela pourrait mener à croire qu'à ce propos, l'existence de mariage, divorce et veuvage précoce portant atteinte aux normes affichées et quelque peu factices du « Développement » n'était pas supportable par le gouvernement de l'époque (1976), d'où un certain aménagement des données au stade de la tabulation et de la publication finale.

La catégorie « **non-déclaration** » de la situation matrimoniale publiée en 1986 (contrairement aux recensements de 1956 et 1976) aide à juger cette situation d'une manière plus réaliste, d'autant plus qu'en 1986 ont été publiées, pour la première fois, **deux catégories de non-déclaration de la situation matrimoniale, et cela seulement chez les femmes âgées de 10 ans et plus.**

Première catégorie : Au sein même des femmes, légalement mariées, mais qui n'ont pas déclaré (ou ne savaient pas) si, au moment du recensement 1986, elles étaient encore mariées ou sans mari, c'est-à-dire veuves ou divorcées, ce qui est une nouvelle catégorie par rapport à la forme classique de la non-déclaration de la situation matrimoniale observée au recensement de 1966.

Cela proviendrait de l'incertitude, de l'attente et du manque d'information des femmes mariées sur le destin et le retour de leurs époux mobilisés et présents aux fronts. Une attitude qui paraît tout à fait normale, compte tenu des conditions de la guerre. Dans cette catégorie, on observe 26 027 femmes mariées, dont 56% dans la tranche de 10 à 29 ans, avec des époux en principe jeune et en plein âge de la mobilisation militaire.

Deuxième catégorie : Des femmes qui ne sont pas déclarées si elles étaient, au moment du recensement, célibataires, mariées, veuves ou divorcées ? Dans cette catégorie, on enregistre 283 662, dont 70% dans la tranche 10-19 ans, (à peu près le même pourcentage qu'en 1966 : 68%).

Mais ce qui mérite une attention particulière, c'est qu'en 1986 ce nombre de non-déclarations est presque 7 fois plus qu'en 1966 (42.505), alors qu'en 20 années la population féminine (10 ans et plus) a été multipliée seulement par 2,1. Ce décalage d'évolution entre 2,1 et 7 nous laisse à croire que la guerre n'y a pas été sans impact, avec l'hypothèse de l'existence d'un nombre considérable de concubines parmi ces 283.662 femmes, dont près de 80% de jeunes femmes ayant moins de trente ans et en besoin d'une protection économique dans les conditions difficiles de la guerre et de l'après-guerre. En effet, si la proportions de non-déclarations restait comme en 1966, il y aurait eu en 1986 seulement un nombre de l'ordre de 90 000 femmes en situation matrimoniale inconnue. La différence proviendrait de l'effet de cette hypothèse sus-mentionnée : ce qui fait environ 193 000 femmes, en majorité jeune, matrimonialement en concubinage (situation non prévue dans les classifications des recensements) , donc publiées comme situation non-déclarée. Ce nombre de 193 000 (englobant en grande partie des concubines) recensé en 1986 en plus de celui de quelques années avant et après, est très probablement à l'origine de la montée du nombre des mariages enregistrés et publiés par l'Etat-Civil : ils sont passés d'une moyenne de 180 000 (avant la Révolution) à 354 000 (1980-88) et à 454 000 (1989-91). Car, en tous cas, aux yeux de l'Etat-Civil , organisme d'enregistrement et de publication, un mariage, soit définitif et permanent, soit temporaire, est considéré comme un mariage à enregistrer et à publier. Mais le couple vivant dans le concubinage ne considère pas sa situation comme appartenant sérieusement au mariage, puisque finalement dans peu de temps, au terme du concubinage, il sortira de la situation « marié » .

Cela pourrait être l'explication et la justification du fait que malgré la montée très forte pendant et après la guerre du nombre des mariages (rapportée par l'Etat-Civil) il y ait eu une stagnation du pourcentage des hommes et des femmes mariés, selon les recensements de 1976 et 1986 (c'est-à-dire le Centre des Statistiques de l'Iran), comme on le constate dans le tableau suivant :

% des hommes et des femmes mariés (au moins une fois) selon les 4 recensements iraniens

	1966	1976	1986
Hommes	59,5	56,4	57,4
Femmes	73,2	67,4	67,4

Il est à signaler que cette forme de vie conjugale à durée déterminée, conclue très souvent sans intention nécessairement de procréer, est reconnue dans la loi islamique en tant que « union temporaire de plaisir » sous le vocable de « Mot' α », ou bien « Tamatto'α » . Les formalités administratives en sont très courtes et simples, les hommes mariés (ou pas) y ont accès en légalité. Le concubinage doit être en principe enregistré, avec délivrance d'un papier/document , sans avoir les complications classiques de l'issue du mariage permanent et officiel (divorce, veuvage, héritage éventuel). En Occident, cette forme de vie commune est également reconnue dans le cadre social, économique et juridique, et elle est en progression continue, surtout chez les jeunes, sous le vocable « vivre maritalement » ou « mariage sans papier » (2).

6. IMPACT SUR LA REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

L'Iran reste un pays fortement agricole bien que moins de la moitié de sa population vit encore à la campagne et que seul un tiers de la surface cultivée soit irriguée de façon systématique.

La principale industrie en Iran est l'industrie pétrolière, suivie des industries minières, du textile (laine et coton) et alimentaire. Outre, le pétrole, le sous-sol iranien recèle de nombreux minéraux.

Les quatre recensements iraniens donnent le nombre de la population dans les trois grands secteurs économiques :

1. **AGRICULTURE** : C'est le secteur primaire :
 - l'agriculture, la sylviculture, la chasse et la pêche.
 - les industries extractives.
2. **INDUSTRIE** : C'est le secteur secondaire :
 - les industries manufacturières
 - le bâtiment et les travaux publics
3. **SERVICE** : C'est le secteur tertiaire :
 - le commerce
 - les transports
 - les services
 - l'administration

L'évolution de ces trois secteurs se présente comme suit :

Secteurs	1956	1966	1976	1986
Agriculture	56,3	46,1	34,0	29,1
Industrie	20,1	27,1	34,3	25,2
Service	20,6	24,9	30,9	42,4
N. D.	3,0	1,9	0,8	3,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut constater qu'en 1956 plus de la moitié de la population active se trouvait dans le secteur agricole, avec un certain équilibre dans les deux autres secteurs : industrie et service.

En 1956 – 1976, simultanément avec le recul de la part de la population travaillant dans l’agriculture, le secteur de l’industrie prend plus d’importance, ce qui est un processus normal dans l’évolution des secteurs économiques, d’autant plus que, pendant cette période, le secteur « Service » s’accroît avec un certain équilibre par rapport à la baisse du secteur primaire (agriculture) et à la hausse du secteur secondaire (industrie).

L’année 1986, en pleine guerre, la situation ne correspond pas à une structure classiquement parlant raisonnable : tandis que les deux secteurs primaire et secondaire perdent leur importance d’une manière très brusque, le secteur Service prend une ampleur ne pouvant pas provenir d’un processus logique des deux autres, surtout du secteur Industrie. Car, normalement, c’est la hausse du secteur secondaire qui fait progresser la proportion du secteur Service. Le paradoxe, c’est que, contre une baisse de 9 points dans le secteur Industrie entre 1976 et 1986, on remarque une hausse de près de 12 points dans le secteur Service. La population exerçant des activités dans ce dernier secteur n’a donc pas toute un effet productif dans l’économie du pays (2).

Malgré la hausse du personnel, même pendant la guerre, comme dans les domaines de l’éducation et de la santé publique, la hausse du pourcentage des chômeurs dans l’ensemble de la population active, a été de 4 points de plus en 1986 (10,2 % en 1976 mais 14,2 % en 1986), tandis que dans les zones urbaines, par suite d’une forte immigration de la population venant des villages touchés par la guerre, la proportion des chômeurs a triplé, et elle est passée de 5,1 % en 1976 à 15,3 % en 1986. Le tableau suivant montre le taux de chômage de l’ensemble de la population active de 1956 à 1991 en % :

	1956	1966	1976	1986	1991
Total	2,6	9,3	10,2	14,2	11,4
Urb.	4,5	5,7	5,1	15,3	10,5
Rur.	1,7	11,2	14,2	12,9	12,5

On remarque que les zones d’hostilités, comme Kermanchahan et Khouzeestan, sont plus touchées par le chômage avec respectivement 21,3 % et 22,1 % de chômeurs dans la population active, mais en 1991, c’est Khouzeestan qui marque un certain recul, pour arriver à 21 %. Le tableau suivant illustre le pourcentage des chômeurs de la population active dans les deux régions mentionnées ci-dessus et dans l’ensemble du pays (2) :

	1986	1991
Kermanchahan	21,3	21,5
Khouzeestan	22,1	21,0
Iran	14,2	11,4

7. STATISTIQUES DES PERTES HUMAINES ET DOMMAGES ECONOMIQUES

I - Nombre de pertes humaines

Une estimation du nombre des pertes humaines à l'aide des procédés démographiques serait pratiquement impossible malgré l'existence des données des recensements et de l'Etat-Civil, à cause de l'immigration massive des afghans et d'autres populations en Iran ainsi que l'émigration considérable des iraniens vers l'étranger liées toutes les deux aux trois événements importants consécutifs et quasi-simultanés (2) :

- la révolution islamique de l'Iran en février 1979,
- l'occupation de l'Afghanistan par l'URSS en décembre 1979
- la guerre Iran – Irak en septembre 1980.

En outre, on ne dispose pas de données dignes de confiance pour ces deux mouvements de population ni dans le système statistique iranien ni dans le système international. Mais on peut dire que pendant la période 1976 – 1986 l'immigration a été plus grande que l'émigration. Par rapport à la période 1966 – 1976 les quotients de survie généraux de la période 1976 – 1986 (c'est-à-dire, ici le nombre de la population âgée de 10 ans et plus dans recensement divisé par le nombre de la population totale du recensement effectué 10 ans auparavant) montrent des hausses anormales, compte tenu de la situation sanitaire défavorable prédominante naturellement pendant l'état de guerre dans les pays concernés.

On peut avoir indirectement une idée des pertes humaines dans la population iranienne du fait de la guerre. En effet, l'annuaire statistique de 1989 de l'Iran publié à Téhéran par le Centre de Statistiques de l'Iran (C.S.I) donne des informations chiffrées liées aux pertes et dommages humains dus à la guerre. Le chapitre 7 : Assurance et Protection Sociale de cet annuaire publie le nombre des familles qui ont subi (chacune) au moins une victime pendant la guerre jusqu'à 1986 et qui, devenues sans ressources de ce fait, se trouvaient sous la protection économique de l'Institution Gouvernementale de bienfaisance de 15 KHORDAD. Le nombre total de ces familles est 183 000. D'un autre côté, deux autres institutions d'assistance sociale (Projet Martyr RADJAI et Projet SOLDAT) selon le même annuaire, avaient sous leur protection économique un nombre total de presque un million d'individus correspondant aux familles endeuillées et nécessiteuses des victimes. Ce sont les familles dont la taille moyenne après la déduction du nombre des pertes serait de 4 personnes). Or, cela donne un effectif de 250 000 Victimes, ce qui fait au total (183 000 + 250 000) un nombre minimum de 433 000 pertes. Mais il y a également d'autres

victimes dont les familles n'ont pas été considérées dans les limites d'indigence et de pauvreté par les responsables de l'assistance sociale de l'Etat, et encore des cas de non-déclaration et d'omission ou d'inconnus, comme dans toutes les guerres. En tenant compte de ces cas le total des pertes s'établirait à un niveau de 500 000.

Selon les statistiques officielles iraniennes publiées en 1989 les pertes militaires de l'Iran s'élève à 125 000. Ce chiffre correspondrait probablement aux pertes de l'armée classique de l'Iran munie, comme les autres armées, d'un rôle et d'un système de comptabilisation régulier. Mais nous savons qu'en plus de l'armée classique, étaient présentes sur les fronts celles de PASDARAN et de BASSIDJI (respectivement : Gardiens de la Révolution, et Milices) deux formations qui auraient subi la plus grande part des pertes de la guerre (publiées par le Ministère de l'Orientation Islamique le 18 Septembre 1988, un mois après le cessez-le-feu) le nombre des tués de l'armée classique constitue 28,5% des pertes totales iraniennes. A partir de cette structure le nombre total des tués pourrait s'établir à près de 440 000, ce qui n'est pas loin de notre estimation : 433 000 à 500 000 victimes.

II - Infirmités et invalidités liées à la guerre.

Le recensement de 1986 est le premier en Iran d'avoir demandé aux recensés les cas d'invalidités ou d'infirmités. Selon les résultats du recensement un nombre de 453 090 cas (285 339 hommes et 167 751 femmes) ont été relevés. La proportion des hommes s'établit à 63 % ce qui est équivalent à un rapport de masculinité de 1,7 tandis qu'à partir du groupe d'âge 15 – 19 ans ce rapport prend des valeurs dépassant largement celle de la moyenne (1,7) :

Groupe d'âge	Rapport de masculinité
15 – 19	2,3
20 – 24	3,3
25 – 29	2,3
30 – 34	2,0

C'est après l'âge de 40 ans que la tendance vers la moyenne (1,7) s'amorce. Or, cette remontée de la valeur du rapport de masculinité observée particulièrement aux groupes d'âge de mobilisation ne pourrait être que due aux conséquences de la guerre. On a observé seul un nombre de près de 135 000 hommes âgés de 15 à 49 ans atteint d'une invalidité ou infirmité. Selon la rapport du Croissant Rouge Iranien seul pendant les années 1985 à 1989 le nombre des personnes reçues et soignées dans les centres orthopédiques de cet organisme pour des soins et services comme confection et installation des appareils et membres artificiels s'élevait à environ 137 000, ce qui est en

concordance avec la répartition par âge et sexe du nombre des invalides avancées par le recensement iranien de 1986.

III - Exode et migration imposée

Selon le recensement de 1986, la guerre a causé des exodes et des déplacements forcés de l'ordre de 800 000 personnes seul en ce qui concerne les zones frontalières Iran/Irak jusqu'à 1986 auxquels faut-il ajouter le nombre des exodes jusqu'à cessez-le-feu. Prenant en considération les bombardements de l'aviation irakienne qui s'effectuaient bien loin des frontières et des missiles qui touchaient la capitale ainsi que pas mal des zones urbaines iraniennes, on peut dire qu'en tout un minimum de 1 500 000 individus ont été forcés à fuir leur foyer et région, et parmi eux un grand nombre a naturellement abandonné leur activités professionnelles locales pour rejoindre les chômeurs d'autres régions, surtout dans les villes où le taux de chômage en 1986 a atteint 15,3 % de la population active 10 ans et plus au lieu de 10,2 % en 1976. Il est à signaler qu'en 1991, selon un dénombrement démographique réalisé par le C.S.I. les effets de la guerre sont toujours observables, car le taux de chômage dans la population totale active âgée de 10 ans et plus de l'Iran reste encore 11,4 % (supérieur à celui de 1976). Dans les villes, malgré une baisse d'environ 5 points par rapport à 1986 le taux de chômage en 1991 se trouve encore deux fois plus qu'en 1976. En régions rurales le taux de chômage en 1991 est de 12,5 % ce qui pourrait se considérer dans le même ordre de grandeur que celui de 1986 c'est à dire 12,9 %.

CONCLUSIONS

En se basant sur les résultats de cette recherche, on peut déduire les conclusions suivantes :

1. Sur le plan démographique et social :

- La guerre Irak - Iran est la plus longue de 20^e siècle
- Les pertes humaines de cette guerre sont énormes et comparables à celles des deux guerres mondiales
- Cela a entraîné un manque important d'expertises, de cadres et des main-d'œuvres dans tous les domaines
- Cette perte a causé beaucoup de problèmes psychologiques chez une grande partie de la population
- Beaucoup de familles ont été déchirées en conséquence d'une perte humaine soit le père ou le frère
- Le manque d'hommes a entraîné un décroissement du nombre de mariages et une augmentation du nombre de divorces.

2. Sur le plan économique et éducationnel :

- La guerre a absorbé beaucoup des moyens financiers, donc elle a entraîné la crise économique
- Les pertes humaines ont causé un manque des mains-d'œuvre et donc la panne économique.
- Cela a abouti à une crise éducationnelle tel que le manque des instituteurs et des enseignants universitaires
- La crise économique a forcé beaucoup de familles à obliger leurs enfants à quitter les écoles pour aller travailler qui a participé à la création de l' analphabétisme
- Augmentation du nombre des chômeurs
- Les conséquences sévères de la guerre ont obligé beaucoup de diplômés à quitter le pays

3. En ce qui concerne les résultats des recensements tant en 1956 qu'en 1966, il faut tenir compte de :

- L'expérience incomplète de l'Iran à cet égard,
- Un minimum d'accord dans les définitions et limites administratives retenues,
- L'analphabétisme à l'époque qui naturellement abouti à des réponses peu sûres,
- Il est très difficile dans ces conditions d'obtenir des résultats assez raisonnables,
- Cela est considérable en ce qui concerne l'âge exact, l'emploi, le sous-emploi, etc. ...

BIBLIOGRAPHIE

1. MOHSENI Kamran, *La guerre Iran-Irak et l'O.N.U.*, mémoire du D.E.A. en Etudes Politiques, Université de Paris II, 1986
2. AMANI Mehdi, *Les effets démographiques de la guerre Irak-Iran sur la population iranienne*, INED, Paris, 1992.
3. IRANPARVAR Hedayat, *Les caractéristiques démo-économiques de la population active iranienne*, mémoire D.E.S. en Economies, Université de Paris I, 1974
4. BALTA Paul, *Le conflit Irak-Iran 1979-1989 : la Documentation Française*.
5. CHEDLI Mohamed Hedi, *Les origines politiques et religieuses de la guerre Irako-Iranienne*, doctorat nouveau régime, en sciences politiques, Université de Paris II, 1996
6. ZEMZEMI Abdel-Majid Trab, *La guerre Irak-Iran : Islam et Nationalisme*, Editions Albatros, Paris, 1985
7. AZIZ Sadik, *La guerre Irako-Iranienne vue par la presse française pendant la période du septembre 1980 – juin 1982*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Sciences Politiques, Université de Paris IV, 1988.
8. AL-DILAIMI Thamir, *Les conséquences de la guerre Irako-Iranienne sur l'économie de l'Irak*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Sciences Economiques, Université de Lille I, 1987.
9. RALPH King, *Irak-Iran : la guerre paralysée*, Paris, 1987
10. I.F.R.I, *Iran-Irak : la diplomatie du conflit*, Institut Français des Relations Internationales, Paris, 1987.